

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Le 7 mai 2024,

Membres du Conseil municipal, citoyennes et citoyens de la Municipalité de St-Benoît-Labre, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre, pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 déposé le 9 avril 2024.

<b>Résultats avant consolidation :</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Revenus de fonctionnement et d'investissement	3 214 059 \$	3 861 516 \$
Dépenses de fonctionnement	3 034 176 \$	3 191 587 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	71 233 \$	171 288 \$

<b>Excédent accumulé avant consolidation :</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Excédent de fonctionnement non affecté	(125 504 \$)	94 333 \$
Excédent de fonctionnement affecté	277 289 \$	221 914 \$
Réserves financières :		
- Vidange des étangs	0 \$	0 \$
- Renforcement ou construction d'un nouvel étang	124 647 \$	144 647 \$
- Réserve Élections	2 500 \$	0 \$

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.r.c.l., a audité les états financiers consolidés pour l'exercice 2023 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant signé le 9 avril 2024, indique qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve du rapport signé le 9 avril 2024, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, l'auditeur indique que la municipalité n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre 3280 "Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations", ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et que les incidences de cette dérogation n'ont pu être déterminées.

### RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2023 :

- Rémunération annuelle du Maire : 8 815.44 \$
- Allocation de dépenses du Maire : 4 407.60 \$
- Rémunération annuelle du Maire suppléant : 3 358.56 \$
- Allocation de dépenses du Maire suppléant : 1 709.28 \$
- Rémunération annuelle conseillers : 2 938.56 \$
- Allocation de dépenses conseillers : 1 469.40 \$

### PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

Au cours de l'exercice 2023, la municipalité a réalisée plusieurs projets d'investissements totalisant 789 504 \$. Le tableau qui suit présente les divers travaux en investissement comptabilisés en 2023, les travaux en cours et le financement obtenu ou à venir pour actualiser ces projets :

PROJETS	COÛT DU PROJET	FINANCEMENT
<b>Administration :</b>		
Rénovation sous-sol Hôtel de ville	8 829.75 \$	- Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
Rénovation 152, rue Principale	69 295.86 \$	- Fond développement territoire (MRC) - Contribution de Desjardins
<b>Sécurité Publique :</b>		
Agrandissement caserne	7 185.29 \$	- Fond général de fonctionnement
Équipements incendie	13 826.07 \$	- Surplus accumulé
<b>Voirie municipale :</b>		
Travaux Rang 4	394 322.82 \$	- Taxe d'accise sur l'essence (TECQ 2019-2023)
Rang St-Charles	25 143.45 \$	- Enveloppe discrétionnaire
Nouvelle rue – Agrandissement Parc industriel	32 362.39 \$	- Fond général de fonctionnement
Prolongement rue des Épinettes	1 152.82 \$	- Fond général de fonctionnement
Rang St-Henri Est	2 099.75 \$	- Fond général de fonctionnement
Cours d'eau Veilleux Breton – Rue Binet	565.08 \$	- Fond général de fonctionnement
<b>Éclairage des rues :</b>		
Conversion luminaires rues Del	37 190.77 \$	- Fond général de fonctionnement
<b>Hygiène du milieu :</b>		
Usine de filtration et poste de pompage	11 810.09 \$	- Taxe d'accise sur l'essence (TECQ 2019-2023)
Développement domiciliaire – Chemin de la Ceinture	44 352.04 \$	- Fond général de fonctionnement
Chemin de la Ceinture – Aqueduc et égout	4 675.87 \$	- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
Parc Industriel – Aqueduc et égout	25 503.83 \$	- Programme d'aide à la voirie locales (PAVL)
<b>Loisirs et culture :</b>		
Terrain de tennis – Réfection	92 390.24 \$	- Subvention Développement économique Canada - Fond général de fonctionnement
Relocalisation bibliothèque	139.21 \$	Fond général de fonctionnement
<b>Propriétés destinées à la revente :</b>		
Futur Parc Industriel	18 659.71 \$	- Fond général de fonctionnement

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous.

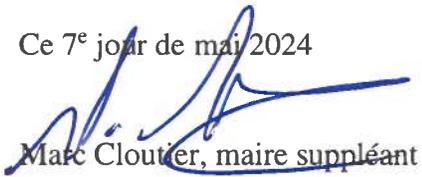
Nous poursuivons toujours nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. C'est dans cet esprit que les conseillers et conseillères s'impliquent et orientent nos projets. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles, et contribue au développement économique de notre municipalité.

Finalement, nous sommes fiers de pouvoir compter sur du personnel municipal compétent, en plus de nous accompagner et de nous conseiller dans nos prises de décisions, notre personnel travaille sans relâche au maintien et à l'amélioration de nos services.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Ce 7<sup>e</sup> jour de mai 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marc Cloutier', is written over the typed name below.

Marc Cloutier, maire suppléant